Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le

ID: 038-213801863-20250623-2025\_51-DE

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Commune de GRESSE en VERCORS

### N° 2025-51

## Séance du 23 juin 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 juin 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents: Rémi Goube, Frédéric Froment, Didier Riche, Olivier Bridelance, Fatima Chomat, Gilles Apeloig,

Soazig Quillard, Elisabeth Martin

Représentée: Michel Pécoul par Fatima Chomat

<u>Absente</u>: Sophie Thomas

Secrétaire: Frédéric Froment

## 2025-51- Recours aux services d'un DGS pour mission temporaire

Après avoir rappelé...

a/ que, depuis le 17 mars dernier, suite au départ pour mutation de sa directrice générale, madame Sandrine Hirshler, à défaut d'être à ce jour remplacée, la commune fonctionne sans secrétariat général, b/ que la procédure d'embauche initiée avant le renouvellement du conseil (en date également du 17 mars dernier) n'a pas pu aboutir en raison notamment de la confirmation fin mai de la caducité du critère de surclassement démographique de la commune sur lequel l'offre s'appuyait,

c/ qu'en conséquence elle doit être ré-initiée, ce qui reporte de plusieurs mois la possibilité de conclure un recrutement pérenne,

d/ que, depuis trois mois, la commune a eu recours de façon épisodique (sur demandes ponctuelles liées à des besoins conjoncturels) aux services de monsieur Damien Brochier qui a donné toute satisfaction,

Monsieur le maire propose de désormais avoir recours de façon régulière (au rythme d'une à deux fois maximum par semaine en moyenne) à ses services pour assurer de façon continue les missions principales de secrétaire général pendant la période de recrutement à venir et, si nécessaire, d'accompagner le moment venu l'installation du/de la personne qui prendra le poste.

#### **DECISION:**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'autoriser monsieur Rémi Goube, maire, à signer avec monsieur Brochier un contrat dont les conditions correspondent aux critères généraux définis ci-avant.

VOTANTS 9

**POUR** 

C

CONTRE 0

ABSTENTION

0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 23 juin 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire